

1. Grille des tarifs

Pour l'option tarifaire "Base" (sans heure creuse)

Puissance souscrite en kVA	Prix Hors Toutes Taxes		Prix Toutes Taxes Comprises	
	Abonnement mensuel	Prix du kWh	Abonnement mensuel	Prix du kWh
3	4,43 €	0,0936 € par kWh	5,74 €	0,1508 € par kWh
6	7,16 €	0,0866 € par kWh	8,92 €	0,1424 € par kWh
9	8,29 €	0,0878 € par kWh	10,42 €	0,1438 € par kWh
12	9,45 €		11,96 €	
15	10,62 €		13,50 €	
18	12,01 €		15,27 €	
24	14,40 €		18,41 €	
30	17,02 €		21,79 €	
36	18,97 €		24,46 €	

Pour l'option tarifaire "Heures pleines / heures creuses"

Puissance souscrite en kVA	Prix Hors Toutes Taxes			Prix Toutes Taxes Comprises		
	Abonnement mensuel	Prix du kWh en Heures Pleines	Prix du kWh en Heures Creuses	Abonnement mensuel	Prix du kWh en Heures Pleines	Prix du kWh en Heures Creuses
6	7,90 €	0,0967 € par kWh	0,0687 € par kWh	10,06 €	0,1545 € par kWh	0,1209 € par kWh
9	9,51 €			12,25 €		
12	10,95 €			14,26 €		
15	12,25 €			16,12 €		
18	13,41 €			17,83 €		
24	16,29 €			21,84 €		
30	18,67 €			23,53 €		
36	20,80 €			26,39 €		

Information sur le calcul des prix TTC :

Les prix hors toutes taxes comprises (HTT), tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :

- l'abonnement mensuel, dont le montant dépend de la puissance mise à disposition ;
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Pour obtenir le prix toutes taxes comprises (TTC), il faut :

- 1- Dans un premier temps ajouter les taxes et contributions énergie :
 - la contribution tarifaire d'acheminement (CTA), sur l'abonnement ;
 - la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE), d'un montant maximum de 0,9563 cts € /kWh (celle-ci peut être inférieure dans certaines communes ou départements).
 - la contribution aux charges du service public de l'électricité (CSPE), d'un montant de 2,25 cts € /kWh.

2- Puis s'ajoute la TVA :

- au taux de 5,5% pour l'abonnement et la CTA ;
- à 20% pour les consommations, les autres taxes et contributions (CSPE et TCFE).

2. Synthèse des conditions générales des ventes

Caractéristiques de l'offre et options incluses	<ul style="list-style-type: none"> • Offre sans engagement • Espace client en ligne permettant de piloter sa consommation • "Cagnotte" accordée à chaque cycle de facturation si la consommation réelle est inférieure à la consommation estimée. Montant correspondant à la valorisation hors toutes taxes de la consommation économisée - limitée à 15% de la consommation réalisée.
Durée du contrat	<ul style="list-style-type: none"> • Durée d'1 an renouvelable par tacite reconduction • Date d'effet : au plus tôt le lendemain de la transmission de la commande à Enedis et au plus tard 10 jours après la demande
Facturation et modalités de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement des mensualités du mois M au début du mois M+1 • Facturation suite à chaque relevé réel Enedis (généralement semestriel) • Factures électroniques • Délai de paiement : affiché sur la facture • Modes de paiement : prélèvement bancaire, mandat cash, chèque, chèque énergie - envoyer les mandat, chèque et chèque énergie à l'adresse du service client ci-dessous, en précisant nom et identifiant client
Conditions de révision des prix	<ul style="list-style-type: none"> • Indexation sur les tarifs réglementés de vente • Évolution possible avec un préavis de 1 mois • Application des modifications réglementaires dès l'entrée en vigueur (taxes)
Prestations techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations possibles et prix disponibles sur enedis.fr (catalogue des prestations Enedis)
Résiliation à l'initiative du client	<ul style="list-style-type: none"> • Moyen de prévenance : par email ou courrier indiquant le relevé de compteur de sortie • Délai de prévenance : date d'effet à la demande du client et au plus 30 jours • Résiliation sans frais
Résiliation à l'initiative du fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> • Moyen de prévenance : courrier recommandé avec AR • Délai : 6 semaines
Incidents de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • Pénalités : 1,5 fois le taux d'intérêt légal (minimum 7,50 €)
Dépôt de garantie	<ul style="list-style-type: none"> • Peut être demandé pendant l'exécution du contrat en cas d'incidents de paiement répétés ou avant l'activation du contrat selon les conditions contractuelles • S'il est demandé, le dépôt de garantie est d'un montant de 250€
Service clients et réclamations	<ul style="list-style-type: none"> • Courrier : Plüm Énergie - 30 rue Proudhon, 93210 Saint-Denis • e-mail : service-client@plum.fr • téléphone : 09 77 55 80 30